

Vice décanat à la recherche
et au développement
Faculté de médecine

premier
PROGRAMME D'EXCELLENCE EN MÉDECINE
POUR L'INITIATION EN RECHERCHE **stage**

Programme PREMIER



Université 
de Montréal
et du monde.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE

Mission et objectifs.	3
Description du programme	3
Comité organisateur	4

ADMISSIBILITÉ

Candidats admissibles.	5
-----------------------------	---

STAGE

Durée du stage	7
Nature du stage	7
Éthique.....	7
Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche.....	8
Sélection d'un stage par l'étudiant(e).	8
Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche	9
Confirmation du maillage pour une candidature	9
Directives pour soumettre un dossier de candidature.....	10
Critères d'évaluation des demandes de stage	11

BOURSES AUX LAURÉATS

Montant des bourses.....	12
Annonce des résultats du concours.....	12
Engagements des lauréat(e)s du concours.	12
Engagements des directrices ou directrices des lauréat(e)s.	12

RAPPORT

Production du rapport de stage.....	13
Évaluation du rapport de stage.....	16

CONGRÈS DES STAGIAIRES

Inscription au congrès.	17
Préparation du résumé pour le congrès.....	18
Structure des présentations.	20
Présentations orales.....	21
Présentations par affiches.	21
Remise des prix.....	22

DATES IMPORTANTES

Contacts.	23
----------------	----

Mission et objectif du programme PREMIER

Le PRogramme d'Excellence en Médecine pour l'Initiation En Recherche (PREMIER) vise à éveiller l'intérêt pour la recherche chez les étudiant(e)s de premier cycle en réalisant un stage d'été dans un laboratoire de recherche. Ce stage doit être réalisé sous la direction d'un ou une professeur(e) affilié(e) à la faculté de médecine.

PREMIER a pour objectifs :

- Initier en recherche les étudiant(e)s de 1^{er} cycle.
- Promouvoir l'excellence en recherche
- Recommander des orientations et des politiques facultaires concernant la formation en recherche pour les étudiant(e)s inscrits aux différents programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de médecine.

Description du programme PREMIER

Le programme PREMIER permet une première expérience en recherche à 360° pour les étudiant(e)s de premier cycle incluant :

- un stage d'été en laboratoire de minimum 8 semaines accompagné d'une bourse
- la rédaction d'un rapport de stage
- une présentation orale ou sous forme d'affiche au congrès des stagiaires PREMIER

Comité organisateur

Membres et composition

Le Comité organisateur du programme des stages d'été PREMIER est minimalement composé d'un président et d'évaluateurs, tous et toutes professeur(e)s de la faculté, et d'une coordonnatrice responsable du secrétariat du programme.

Rôle :

- Établissement des modalités de fonctionnement du programme;
- Coordonner les stages d'été en recherche en harmonie avec les autres programmes de formation en recherche de la Faculté de médecine;
- Collaborer avec le vice-décanat à la recherche et au développement pour favoriser l'obtention d'un financement approprié au fonctionnement du programme;
- Préparation et mise à jour des documents d'information et des formulaires de candidature;
- Promotion du programme;
- Évaluation des demandes et décisions concernant l'attribution des bourses;
- Organisation du congrès annuel durant lequel les stagiaires présentent leurs travaux de recherche.
- Évaluation des présentations au congrès annuel des stagiaires;

Président de PREMIER

- Dr Andrés Finzi (2020-en cours)
- Dr Roger Lippé (2014-2020)
- Dre Adriana Di Polo (2010-2014)
- Dre Elaine C. Chapman (2005-2010)
- Dr François Champagne (2004-2005)
- Dr Pierre-André Lavoie (2003-2004)
- Dr Jacques Billette (1995-2003)
- Dr Jean-Luc Malo (1992-1995)

STAGES ADMISSIBILITÉ

Candidat(e)s admissibles

Les étudiant(e)s de la Faculté de médecine inscrit(e)s au premier cycle à plein temps à:

- un des programme sous la responsabilité pédagogique de la Faculté ([baccalauréats](#) et doctorat en médecine) incluant un programme en continuum baccalauréat - maîtrise professionnelle (physiothérapie, ergothérapie);
- l'année préparatoire au doctorat en médecine;
- un des programmes interfacultaires avec la Faculté des arts et des sciences (biochimie et médecine moléculaire, bio-informatique et microbiologie, infectiologie et immunologie, sciences biologiques) travaillant sous la direction de professeur(e)s de la Faculté de médecine.

De plus, les étudiant(e)s inscrit(e)s en dernière année de leur programme doivent aussi obligatoirement répondre aux deux conditions suivantes :

- 1/ avoir déjà été lauréat(e)s du programme PREMIER
- 2/ avoir complété une demande d'admission à un diplôme de 2e cycle de l'Université de Montréal au moment de leur candidature. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

Sont aussi admissibles les étudiant(e)s en dernière année du baccalauréat en linguistique ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences à condition d'avoir complété une demande d'admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie de la Faculté de médecine au moment de leur candidature. Une preuve d'admission sera requise pour le versement de la bourse de stage aux lauréats(e)s tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

STAGES ADMISSIBILITÉ

Autres prérequis pour tous les candidats et toutes les candidates au concours :

- Avoir une moyenne cumulative minimale de 3,2 au **sommaire du programme** en cours sur le **relevé universitaire de l'automne précédent le stage** (la moyenne de l'année préparatoire n'est pas compilée avec la moyenne de la première année);
- Entreprendre un stage dans le laboratoire d'un chercheur ou d'une chercheuse affilié(e) à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.
- Être citoyen(ne) canadien(ne), résident(e) permanent(e) ou avoir un NAS en vigueur au moment du stage.

Note importante

- Les étudiant(e)s ne peuvent soumettre qu'une seule candidature par année.
- Les directrices et les directeurs de stage peuvent soumettre un maximum de trois projets de stage différents par année et confirmer une seule candidature par projet de stage.
- Le programme des stages d'été ne permet de financer la bourse qu'un(e) seul(e) lauréat(e) PREMIER par directeur ou directrice de stage . En soumettant plusieurs projets de stage, le directeur ou la directrice s'engage à détenir les fonds nécessaires à la rémunération des autres lauréats PREMIER qu'il ou elle superviserait dans son laboratoire.

STAGES DESCRIPTION

Durée du stage

La durée du stage varie de 8 à 13 semaines (après entente avec le directeur ou la directrice de stage).

Aucune prolongation n'est autorisée une fois que le stage a débuté.

Le stage peut être fait entre le 1^{er} mai et le 31 août (1^{er} avril au 30 septembre à l'Externat).

À la fin de son stage, le ou la stagiaire pourra bénéficier d'une semaine pour préparer son rapport.

Il est fortement suggéré de rédiger le rapport durant la semaine allouée à cet effet. Un point sera déduit de la note d'évaluation en cas de retard au-delà de la date limite de remise du rapport fixée pour le concours.

Nature du stage

Le stage doit permettre aux étudiant(e)s de prendre part aux manipulations expérimentales et/ou à la collecte de données cliniques. Dans la mesure de ses compétences et connaissances, le ou la stagiaire doit participer à l'analyse de la problématique du projet, à l'énoncé des hypothèses et objectifs de travail, aux choix méthodologiques, à l'obtention des résultats et à leur publication. Les revues de littérature ne sont pas acceptées comme sujet de stage pour le programme PREMIER.

Éthique

Tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme des stages d'été doivent répondre aux normes éthiques en vigueur à l'Université de Montréal. Le ou la stagiaire et son directeur ou sa directrice de stage sont tenus de s'assurer que ces normes sont rigoureusement respectées.

STAGES DESCRIPTION

Publication des offres de stage par les directeurs et directrices de recherche

Les directeurs et directrices de recherche affilié(e)s à la faculté de médecine qui souhaitent proposer une ou plusieurs offres de stage au programme PREMIER doivent la publier via l'onglet *Gestion des stages* (UNIP requis) sur le [site web de PREMIER](#).

Advenant que plusieurs candidats sous la supervision d'un(e) même directeur ou directrice soient lauréats du concours, un(e) seul(e) recevra une bourse financée par PREMIER. Les autres lauréats stagiaires dans le même laboratoire recevront une bourse financée via les fonds de recherche du directeur ou de la directrice.

Quelle que soit la provenance du financement de leur bourse de stage, tous les lauréats PREMIER bénéficient de la même expérience en recherche grâce au programme, de la réalisation de leur stage jusqu'à leur présentation au congrès.

Sélection d'un stage par l'étudiant(e)

Les étudiant(e)s peuvent consulter les stages proposés par des directeurs et des directrices dans la *Banque de stages* sur le site web de PREMIER. Ils doivent s'inscrire dans l'outil de gestion PREMIER pour plus de détail et pour manifester leur intérêt pour un ou plusieurs stages. Ils doivent utiliser le lien *Accéder au site d'inscription* et compléter la section *Mon profil* en déposant son curriculum vitae CV à l'onglet *Annexes*.

L'étudiant(e) peut entrer directement en contact avec le chercheur ou la chercheuse de son choix à partir de cette banque ou de tout autre site (exemple : page web personnelle du chercheur ou de la chercheuse, site web du laboratoire, site web du département). Mais il ou elle doit compléter le processus de candidature à PREMIER avec son directeur ou sa directrice de stage directement dans l'outil de gestion PREMIER.

Un étudiant(e) peut sélectionner un ou plusieurs stages qui l'intéresseraient dans l'onglet *Sélection d'offres de stage*. Toutes les étapes décrites ci-dessous doivent ensuite être complétées jusqu'à la soumission d'une seule candidature à PREMIER par le ou la stagiaire avec la collaboration de son ou sa directrice de stage, et ce, avant la date limite en février (habituellement le 3^e mercredi du mois).

Le 3^e mercredi du mois de février, est la date limite pour le dépôt d'un dossier de candidature tel que préciser dans le *Calendrier du concours* en cours et le document *Étapes à suivre* sur le [site web de PREMIER](#).

STAGES DESCRIPTION

Sélection du ou de la stagiaire par le directeur ou la directrice de recherche

Le ou la directrice de stage doit sélectionner un(e) seul(e) stagiaire par offre de stage dans l'onglet « Mes offres de stages ». Une fois la sélection complétée, l'étudiant(e) sélectionné(e) en est avisé(e) par un envoi automatique de courriel de PREMIER. Il est alors important que l'étudiant(e) prenne contact avec le ou la directrice de stage si cela n'a pas déjà été fait avant de s'engager et confirmer le maillage.

Confirmation du maillage pour une candidature

L'étudiant(e) qui reçoit la confirmation de sa sélection par un directeur ou une directrice de stage doit à son tour confirmer son intérêt pour être le ou la stagiaire désigné(e) et candidat(e) pour le stage dans l'outil de gestion de PREMIER sous l'onglet *Sélection d'offres de stage* («je confirme»). Une fois cette confirmation validée par l'étudiant(e), elle est annoncée au directeur ou à la directrice par un courriel de PREMIER. Le maillage entre le ou la stagiaire et son ou sa directrice est alors effectif. Ils peuvent préparer ensemble un dossier de candidature à PREMIER tel que décrit dans la section suivante en respectant la date limite de soumission de la demande à la mi-février.

Le *Calendrier du concours* et le document *Étapes à suivre* sont disponibles sur le [site web de PREMIER](#).

STAGES

Directives pour soumettre un dossier de candidature

Toute candidature pour un stage inclut **automatiquement** une demande de bourse qui ne nécessite aucune démarche supplémentaire.

Considérant le nombre très élevé de candidatures, nous vous prions de noter que seuls les dossiers de candidature complets qui répondent aux exigences des règles du concours seront évalués.

L'étudiant(e) doit, avec la collaboration de son directeur ou de sa directrice de stage, remplir l'intégralité du formulaire de demande de stage dans l'outil de gestion PREMIER.

Comme stagiaire candidat ou candidate, vous devez :

1. Téléverser votre *curriculum vitae*
2. Officialiser la sélection de votre directeur de stage en cliquant sur l'onglet « Confirmer », cela vous donnera accès au formulaire et vous permettra de télécharger votre lettre d'intention faisant part de votre motivation à participer à un stage d'été et de votre intérêt pour la recherche (maximum une page) adressée aux membres du PREMIER.
3. **Dès sa disponibilité** vous devez transmettre **votre relevé de notes universitaire de l'automne précédent le stage**, même si vous ne pourrez le faire qu'après la date limite de soumission des candidatures. Le relevé disponible via votre portail est accepté. Une moyenne cumulative minimale de 3,2 est requise au sommaire du programme (voir plus haut la section ADMISSIBILITÉ).
4. Assurez que votre directeur ou directrice de stage remplisse ses sections de la demande ou vous transmette l'information. Toutefois la section financement est accessible uniquement par le directeur ou la directrice de stage qui doit la compléter.

Les informations requises pour décrire le stage sont :

- Titre (500 caractères max.) et Description du projet (2500 caractères max.);
- Rôle et Objectifs de l'étudiant(e) (1000 caractères max.);
- Source de financement (réservé au directeur de stage);
- Durée convenue du stage (entre 8 et 13 semaines).

STAGES

Les étapes à suivre par le directeur ou la directrice et son ou sa stagiaire pour soumettre une candidature au concours sont décrites dans le document *Étapes à suivre* disponible sur le [site web de PREMIER](#).

L'étudiant(e) a la responsabilité de vérifier que la demande en ligne est complète et qu'elle a bien été soumise (via l'onglet soumettre au bas à gauche du formulaire).

Critères d'évaluation des demandes de stage

- Qualité du projet de recherche. / 30%
- Rôle et responsabilité de l'étudiant(e) dans le projet. / 25%
- Dossier universitaire de l'étudiant(e), moyenne cumulative minimale de 3,2 au sommaire du programme / 15%

Note importante

Seul le relevé universitaire de l'automne précédent la demande est considéré

- Curriculum vitæ et lettre de motivation de l'étudiant(e) / 30%

STAGES BOURSES

Montant des bourses

Les bourses de PREMIER sont calculées selon la durée du stage à raison de 461\$/semaine jusqu'à un montant maximal de 6 000 \$ (pour 13 semaines de stage). La bourse est répartie en 3 versements mensuels égaux de juin à août.

Les lauréats en 3^e année d'un programme de 1^{er} cycle de la faculté doivent obligatoirement fournir une preuve d'admission à un diplôme de 2^e cycle de l'Université de Montréal pour recevoir le versement de leur bourse de stage tel que requis par la direction des finances de l'UdeM.

Pour les lauréats en 3^e année du baccalauréat en linguiste ou du baccalauréat en psychologie à la Faculté des arts et des sciences, le versement de la bourse sera conditionnel à la confirmation de leur admission à la maîtrise professionnelle en audiologie ou à la maîtrise professionnelle en orthophonie.

Une bourse versée à un lauréat PREMIER n'est pas cumulable avec une autre bourse d'un organisme externe (exemple : bourse du CRSNG, bourse d'une fondation ou d'un hôpital). Il est de la responsabilité des lauréats et de leur directrice ou directeur d'informer la coordinatrice de PREMIER que le financement de la bourse de stage sera assumé par un organisme externe, et ce, dès qu'ils en ont connaissance.

Annnonce des résultats du concours

Les réponses (positives ou négatives) sont transmises par courriel aux stagiaires et à leur directeur ou directrice en avril-mai.

Si le stage ne peut pas débuter tel que prévu ou ne peut pas avoir lieu, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice de stage d'informer la coordinatrice de PREMIER dans les plus brefs délais.

Engagements des lauréats du concours

En acceptant une bourse, les lauréat(e)s de PREMIER s'engagent à :

1. Réaliser leur stage tel que décrit dans le dossier de candidature (durée et contenu)
2. Soumettre un rapport de stage
3. Présenter leurs résultats de stage au Congrès PREMIER

Engagements des directrices et des directeurs des lauréats du concours

Les directrices et directeurs des lauréats de PREMIER s'engagent à ce que le déroulement du stage soit conforme à sa description soumise à PREMIER. Il est déterminant que les stagiaires fassent l'expérience d'une initiation à la recherche supervisée et que leur implication dans les travaux de recherche du laboratoire ne se limite pas par exemple à la saisie de données ou à la transcription verbatim d'entrevues.

Pour le cas où le stage doit être annulé ou écourté, il est de la responsabilité du directeur ou de la directrice d'en informer la coordinatrice de PREMIER dans les meilleurs délais.

RAPPORT

Un(s) stagiaire lauréat(s) de PREMIER doit rédiger un rapport sur ses travaux de recherche effectués au cours de l'été. Ce rapport doit être préparé en collaboration avec son directeur ou sa directrice de stage.

Sur demande, une copie de ce rapport pourrait être transmise par la coordonnatrice à un organisme de financement de PREMIER.

Le téléversement du rapport se fait via l'outil de gestion des stages sur le [site web de PREMIER](#).

Date limite : mi-octobre (la date est précisée chaque année sur le [site web de PREMIER](#))
N. B. 1 point sera retranché en cas de retard

Production du rapport de stage

Le rapport est préparé sous forme d'article et doit comprendre dans l'ordre les sections suivantes :

- Première page de couverture qui doit inclure :
 - le titre du rapport;
 - le nom des auteurs et du directeur, le département universitaire, le laboratoire et le centre de recherche s'il y a lieu;
 - la source de financement telle qu'indiquée sur la lettre d'attribution de la bourse PREMIER.
- Deuxième page :

Un résumé des travaux réalisés pendant le stage. Ce même résumé sera celui à utiliser pour l'inscription au Congrès.

RAPPORT

Production du rapport de stage (suite)

- Troisième page :

La contribution spécifique de l'étudiant(e), qui doit décrire clairement comment l'étudiant(e) a contribué à l'avancement global du projet de recherche. Cette partie doit inclure des informations spécifiques concernant la contribution intellectuelle et/ou la contribution technique de l'étudiant(e). Quelques exemples (ce n'est pas une liste complète) : la contribution intellectuelle comprend la proposition d'une hypothèse de travail, la planification des expériences, et la contribution des nouvelles idées. La contribution technique comprend la réalisation des expériences proposées, la compilation et l'analyse des résultats, la mise au point d'une nouvelle technique ou le raffinement d'une technique existante, la préparation des résultats à des fins de présentation dans un congrès ou pour publication.

- Un maximum de 12 pages, pour décrire les travaux de recherche réalisés durant le stage avec les sections suivantes :

- Une introduction;
- Une section matériel et méthodes;
- Les résultats;
- La discussion;
- Les conclusions;
- Les figures et les tableaux;
- Les légendes des figures;
- Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages).

- Dernière page du rapport :

Les références bibliographiques (non comptabilisées dans les 12 pages). Elles peuvent être présentées selon le format suggéré dans celui des journaux scientifiques en vigueur dans le domaine, mais le tout dans un format uniforme.

RAPPORT

Si les travaux de recherche du ou de la stagiaire comportaient une expérimentation animale ou humaine, indiquez qu'ils ont été approuvés par un [comité d'éthique de la recherche](#) ou par un comité de déontologie accrédité.

Le rapport doit être en format 8,5 po x 11 po.

- La police de caractères doit être Arial 10 points.
- Interligne simple ou 1 à votre discrétion.
- Marges 3/4 de pouce ou 2 cm
- Les tableaux, graphiques et photos ne doivent pas dépasser le format 8,5 po x 11 po.

Le rapport doit être écrit en français

Si un stagiaire croit nécessaire de rédiger son rapport en anglais, comme c'est le cas pour un article scientifique, il doit fournir l'approbation de son directeur de stage et un résumé en français. Il doit mentionner sur la première page : **rédigé en anglais aux fins de publication**. Une attention particulière doit être apportée à l'orthographe et à la qualité de la langue.

Si ces consignes de rédaction ne sont pas respectées, le ou la stagiaire pourra être pénalisé(e) de 1 point au moment de l'évaluation de son rapport.

Dans le cas de stages crédités

Dans l'éventualité où un rapport doit être présenté sous une autre forme dans le cadre d'un stage ou d'un cours siglé, ce dernier sera accepté pour décrire le travail réalisé durant le stage. Il devra néanmoins inclure les 2 pages suivantes avant d'être transmis:

- une première page de couverture telle que demandée plus haut sur laquelle doit apparaître le sigle du cours.
- une deuxième page avec le résumé des travaux réalisés pendant le stage.

Reconnaissance du stage PREMIER comme stage crédité

Nous encourageons fortement les lauréat de PREMIER à faire reconnaître leurs stages d'été comme des stages crédités au secrétariat du doctorat en médecine (U-2) et au programme de sciences biomédicales de premier cycle (N-4).

RAPPORT

Évaluation du rapport de stage

La qualité du rapport est évaluée sur une échelle de **30 points**. L'évaluation est faite par le directeur de stage et basée sur les critères suivants :

- Contribution de l'étudiant(e) (**3 points**);
- La problématique, les hypothèses et les objectifs (**5 points**);
- Les méthodes (**5 points**);
- Les résultats (**5 points**);
- La discussion (**5 points**);
- Le respect du nombre de pages (**2 points**);
- La qualité de la présentation du texte et des figures (**5 points**).

Évaluation du stage par les étudiant(e)s

Chaque étudiant(e) sera invité à compléter une évaluation de son stage après avoir remis son rapport.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Le Congrès des stagiaires a lieu chaque année, habituellement le 4^e vendredi de janvier. Tous les lauréats PREMIER doivent y participer pour présenter les résultats de leur stage de recherche. La date du congrès est précisée chaque année sur le [site web de PREMIER](#).

Les étudiant(e)s de 1^{er} cycle de la Faculté qui ont réalisé un stage de recherche durant l'été, supervisé par un professeur affilié à la faculté, mais sans être lauréat de PREMIER sont également les bienvenus au congrès pour présenter les résultats de leur travail sous forme d'affiche.

Grâce à l'appui de nos fidèles [commanditaires](#), des prix d'excellence seront décernés pour les meilleures présentations.

Inscription au congrès

L'inscription est gratuite et comprend la participation aux activités scientifiques, la pause-café et le cocktail. L'inscription doit être obligatoirement complétée par le ou la stagiaire dans la plateforme PREMIER à l'onglet *Congrès* qui apparaîtra dès que le rapport de stage aura été transmis. C'est aussi dans cet onglet que l'étudiant(e) doit compléter l'inscription de son directeur ou sa directrice qui l'accompagnera ainsi qu'un invité supplémentaire de son choix.

La date limite pour s'inscrire est la mi-octobre. Consultez le [site web de PREMIER](#) pour avoir la date exacte.

Pour l'inscription, le ou la stagiaire doit notamment fournir le titre, les auteurs et le résumé de son stage qui doivent être identiques à ceux du rapport de stage. Les consignes présentées ci-dessous doivent être respectées pour préparer le résumé pour le congrès.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Préparation du résumé pour le congrès

Format du résumé

- Cliquez ici pour enregistrer le [fichier Word](#) formaté pour le résumé.
- L'enregistrement de votre résumé doit rester en format Word. Le nom de votre fichier doit être votre prénom et nom. (exemple : Linda Poirier)

Contenu du résumé

- Le résumé doit être obligatoirement en français. La qualité du français et la présentation doivent être soignées.
- Le résumé final doit avoir un maximum de 2200 caractères incluant les espaces, et ce, incluant le titre, les auteurs, les affiliations et les organismes subventionnaires. À mettre sur une seule page, [voir l'exemple](#).
- La police de caractères utilisée pour le résumé doit être la suivante : Arial, taille 10 points. Le texte doit être justifié et ne pas dépasser 2200 caractères incluant les espaces.

**Les résumés ne répondant pas aux critères mentionnés ci-dessus seront automatiquement rejetés.*



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Le titre du résumé

Le titre du résumé doit être inscrit en majuscules et en caractères gras, non souligné et sans point à la fin. Les lettres majuscules devront aussi être accentuées.

Ex.: **ÉTUDES PROTÉOMIQUES DES PHAGOSOMES**

Le titre du résumé doit être bref, mais suffisamment explicite pour décrire la nature de la recherche.

Les auteurs et affiliations

Le nom des auteurs (maximum six) et des affiliations (Département universitaire et centre de recherche) doit être inscrit en minuscules et en caractères réguliers (initiale et nom) en débutant par le premier auteur.

Ex.: M. Deschamps et L. Tremblay
Département de médecine, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Le texte du résumé

Le corps du résumé devra enchaîner les quatre parties suivantes en caractères gras, non soulignées, suivies d'un espace et de deux points :

Introduction :

Matériel et méthodes :

Résultats et discussion :

Conclusion :

Origine du financement de la bourse : Ex.: PREMIER, Fondation MACH, organisme subventionnaire tel que le CRSNG ou encore via un fonds de recherche du ou de la directrice,...)

Les mots étrangers (grec, latin, anglais, etc.) doivent être mis en italique.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Structure des présentations

Suite à l'évaluation des rapports de stage, la coordinatrice de PREMIER précisera en novembre à chaque stagiaire si sa présentation au congrès sera sous forme de présentation orale ou sous forme d'affiche.

La structure des présentations doit être la suivante :

- Introduction et objectif : mise en contexte, problématique, originalité, etc.
- Méthodologie : techniques, outils adéquats, etc.
- Résultats : données, analyses, interprétation, etc.
- Discussion et conclusions.

Veillez à ce que votre présentation soit compréhensible pour un auditoire ayant un niveau de connaissance égal à celui des étudiant(e)s de votre classe. Notez que, lors d'une communication scientifique, la personne qui fait une présentation est tenue de respecter le temps alloué. Évitez les formules de politesse et les longs préambules.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Présentations orales

La durée des présentations incluant une période de questions vous sera transmise par la coordinatrice de PREMIER fin novembre. Attention de bien respecter le temps imparti. C'est un des critères dont le jury tient compte pour l'attribution des prix de présentation. Les présentations orales et le texte des diapositives présentées (PowerPoint) doivent être en français. Seuls les figures et les tableaux peuvent être en anglais.

Vous devez transmettre vos présentations PowerPoint en ligne via le formulaire d'inscription au congrès sous l'onglet « Présentation », **au plus tard le mercredi précédent** le congrès pour faciliter la mise en place des salles de projection, et ainsi permettre de respecter l'horaire du congrès. Un courriel détaillé sera transmis aux conférenciers à cet effet en début janvier.

Présentations par affiches

Les instructions pour préparer une affiche (exemple : dimension, taille des caractères, etc.) seront transmises au plus tard en novembre par la coordinatrice de PREMIER.



CONGRÈS DES STAGIAIRES

Remise de prix

Des Prix d'Excellence sont remis aux stagiaires pour les meilleures présentations orales et par affiche. La remise des Prix se déroule à la clôture du congrès et en présence des partenaires financiers.

Critères d'évaluation pour les Prix d'Excellence (Affiches et présentations orales, **sur 20 points**) :

- **Introduction et objectif** : mise en contexte, problématique, originalité, etc. (**4 points**)
- **Méthodologie** : techniques, outils adéquats, etc. (**4 points**)
- **Résultats** : données, analyses, interprétation, etc. (**3 points**)
- **Qualité** : clarté, images, éloquence, esthétique, etc. (**3 points**)
- **Réponses** : Connaissance du sujet de recherché, sens critique, etc. (**4 points**)
- **Temps** : respect du temps alloué. (**1 points**)

DATES IMPORTANTES

Consultez le *Calendrier du concours* et le document *Étapes à suivre* disponibles sur le [site web de PREMIER](#) pour connaître les dates et les étapes importantes du concours annuel en cours pour les stagiaires PREMIER et pour leurs directeurs ou directrice de stage.

Contacts

Coordonnatrice du PREMIER

linda.poirier@umontreal.ca

Linda Poirier

Faculté de médecine

Pavillon Roger-Gaudry

Local S-416

2900, boul. Édouard-Montpetit

Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6904

Président du PREMIER

andres.finzi@umontreal.ca

Dr Andrés Finzi

Faculté de médecine

Description du programme éditée le 7 décembre 2022

Vice décanat à la recherche

et au développement

Faculté de médecine